

**COMMUNIQUE DU MINISTERE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA  
SALUBRITE RELATIF AU DEMARRAGE DES ACTIVITES DES  
NOUVEAUX OPERATEURS DE COLLECTE DES DECHETS DANS  
LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politique de gestion des déchets, le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS) informe les populations du processus de démarrage des opérations de propreté dans le District Autonome d'Abidjan, selon le programme ci-après :

**Vendredi 02 novembre 2018, à minuit :**

- Les communes de Treichville, Koumassi, Marcory, et Port-Bouët : l'opérateur ECO EBURNIE ;
- Les communes du Plateau et Cocody : l'Opérateur ECOTI. SA ;
- La mise en exploitation du Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen.

**Vendredi 30 Novembre 2018 :**

- Les communes de Bingerville, Anyama, Abobo : l'Opérateur ECOTI. SA

**Samedi 15 Décembre 2018 :**

- Les communes d'Adjamé, Yopougon et Songon : L'opérateur ECO EBURNIE

Durant cette phase de déploiement progressif, les communes en attente de démarrage des nouveaux opérateurs, continueront d'être traitées avec les moyens actuels.

Le Ministère compte sur l'adhésion de tous pour le changement tant attendu, et invite les populations à :

- Bien conditionner les déchets ;
- Respecter scrupuleusement les horaires de sorties des déchets : une seule fois par jour ;
- Rentrer les poubelles et les laver après le passage et la collecte.

La propreté, c'est l'affaire de tous !!!